



Réserve naturelle Saint-Mesmin



Plan de gestion 2016-2020

Les habitats naturels

Description, surface et représentativité

Code Corine Biotope
24.44

Code Natura 2000
3260-5

Code EUNIS
C1.3

Habitat d'intérêt européen
Déterminant ZNIEFF

Herbier à renoncules



Description et environnement stationnel

Ces communautés se rencontrent dans les chenaux principaux ou dans les bras secondaires des cours d'eau assez larges. L'habitat se caractérise par des eaux peu courantes à courantes, eutrophes, à pH neutre ou basique.

Les herbiers de Renoncule flottante s'installent en eau peu profonde (60-150 cm en Loire dans la réserve naturelle).



Dynamique évolutive

Normalement, ces groupements sont assez stables car ils sont régulés par le cycle hydrologique annuel. Cependant, des variations interannuelles peuvent exister, à mettre en relation avec différents facteurs tels que la qualité de l'eau, l'éclairement, la profondeur ou la vitesse du courant. Lorsque cette dernière diminue, la végétation évolue vers une communauté dominée par les potamoètes et espèces associées.

Mesures de gestion

Cet habitat est caractéristique des eaux courantes, le maintien d'un débit minimum est donc nécessaire.

Bien que la Renoncule flottante soit une espèce tolérante à l'eutrophisation, elle peut disparaître dans les eaux polluées. Il convient donc de surveiller la qualité de l'eau. Les menaces les plus importantes viennent des travaux effectués dans le lit des cours d'eau et sur les berges (décapage, envasement ou empierrement) qui modifient les possibilités d'enracinement dans les alluvions. La gestion de cet habitat est donc indissociable de celle du cours d'eau. Il n'y a plus aucune menace sur cet habitat depuis la création de la réserve naturelle et de son périmètre de protection.

Surface	17,8 ha
Couverture relative	5,0 %
Etat de conservation	Bon

Cortège floristique

Cet habitat est très largement dominé par une espèce : la Renoncule flottante (*Ranunculus fluitans*)



Valeur biologique et écologique

De nombreuses espèces profitent des radeaux flottants de Renoncules flottantes, notamment pour s'y reproduire (poissons, libellules, oiseaux etc.).

De plus, les radeaux de renoncules participent à l'oxygénation de l'eau et à sa purification.



Nid de Foulque macroule



Grèbe castagneux

Code Corine Biotope
24.44

Code Natura 2000
3260.6

Cortège Euris
C1.3

Habitat d'intérêt européen
Déterminant ZNIEFF

Communautés dominées par les Potamots



Potamot à feuilles perfoliées
(*Potamogeton perfoliatus*)

Description et environnement stationnel

Cet habitat, appartenant au *Potamion pectinati*, se retrouve dans des eaux stagnantes ou peu courantes, sur les bords des chenaux ou dans des bras morts.

Cette végétation se développe en surface pendant l'été. Suivant la saison, on peut assister à la prédominance d'une espèce.



Potamot noueux (*Potamogeton nodosus*)

Dynamique évolutive

L'enrichissement en nitrates favorise la Petite Lentille d'eau (*Lemna minor*). En bordure du cours d'eau on peut assister au développement d'espèces de l'Oenanthion aquaticaes telles que le Plantain d'eau (*Alisma plantago-aquatica*), le Jonc fleuri (*Butomus umbellatus*), le Mouron d'eau (*Veronica anagallis-aquatica*)...

Mesures de gestion

Comme la plupart des habitats aquatiques, la composition chimique de l'eau joue un rôle primordial sur le cortège floristique qui s'y installe. Tout apport (engrais, produits phyto-sanitaires, déchets...) peut le modifier considérablement : le rôle de filtre de la ripisylve est donc important.

Surface	1,1 ha
Couverture relative	0,3 %
Etat de conservation	Bon

Cortège floristique

Les espèces les plus communes sur la Loire sont le Potamot noueux (*Potamogeton nodosus*), le Potamot crépu (*Potamogeton crispus*), le Potamot à feuilles pectinées (*Potamogeton pectinatus*)...

Sur le Loiret, on trouve également la Lentille d'eau à trois lobes (*Lemna trisulca*), le Potamot à feuilles perfoliées (*Potamogeton perfoliatus*), le Myriophylle en épi (*Myriophyllum spicatum*) mais aussi une invasive comme l'Elodée de Nuttall (*Elodea nuttallii*).



Renouée amphibie
(*Polygonum amphibium*)

Valeur biologique et écologique

De nombreuses espèces occupent cet habitat, à la fois comme refuge et comme zone de reproduction.



Caloptérix éclatant
(*Calopteryx splendens*)

Code Corine Biotope
22.32 / 22.33 / 24.52

Code Natura 2000
3270-1 / 3270-2 / 3130-3

Code EUNIS
C3.5

Habitat d'intérêt européen
Déterminant ZNIEFF

Communautés des grèves humides à développement estival



Description et environnement stationnel

Ces communautés pionnières et éphémères du lit mineur se développent au cours de l'étiage estival et automnal au niveau des berges des bancs de sable, sur les alluvions principalement sableuses.

Elles sont composées surtout d'espèces herbacées annuelles qui accomplissent leur cycle reproductif dans un laps de temps très court. Leur développement dépend des conditions hydrauliques (crues) qui ont régné pendant les mois précédant leur établissement.

On y retrouve différentes associations localisées selon un gradient d'humidité : le *Nanocyperion flavescentis*, le *Bidention tripartitae* et le *Chenopodium rubri*.



Dynamique évolutive

La dynamique est surtout dépendante du régime d'inondation et d'exondation et des profonds remaniements engendrés lors des crues. Ces milieux « neufs », sans concurrence, sont indispensables pour l'installation de ces communautés.

Ces groupements n'évoluent pas puisqu'ils disparaissent chaque année lors de la crue hivernale. En revanche, ils peuvent être remplacés par d'autres communautés végétales si les conditions hydrodynamiques et géomorphologiques changent.

Mesures de gestion

Son maintien est lié à la dynamique fluviale préservée, notamment aux fluctuations du niveau de l'eau ; tout aménagement tendant à régulariser le niveau de l'eau est préjudiciable à la pérennité de l'habitat..

Cortège floristique

Les plantes du niveau le plus bas des grèves sont souvent des annuelles à faible développement, comme le Souchet de Micheli (*Cyperus michelianus*), la Lindernie douteuse (*Lindernia dubia*), la Limoselle aquatique (*Limosella aquatica*). A un niveau supérieur se trouvent le Bident penché (*Bidens cernua*), la Pulcaire commune (*Pulicaria vulgaris*) et le Rorippe faux-cresson (*Rorippa palustris*). Sur le sable se développent le Chenopode botryde (*Chenopodium botrys*) ou la Corrigiole des rives (*Corrigiola littoralis*).

Valeur biologique

Ces types d'habitats sont relativement rares et de très faible étendue. Ils ont une valeur patrimoniale forte, liée notamment à la présence d'espèces animales et végétales rares ou protégées telles que la Sterne naine, la Limoselle aquatique (*Limosella aquatica*) ou la Pulcaire (*Pulicaria vulgaris*).



Chenopode turquoise
Chenopodium botrys



Bident penché
Bidens cernua



Souchet domestique
Cyperus esculentus

Surface	2,2 ha
Couverture relative	0,6 %
Etat de conservation	Bon

Code Corine Biotope
53.21

Code Natura 2000

Code EUNIS
D5.21

Magnocariçaie



Description et environnement stationnel

Ce milieu est dominé par des laïches (*Carex*) de grande taille formant des nappes denses ou des touradons (grosses touffes très compactes, surélevées par rapport au niveau moyen du sol). Il se situe le long des berges de rivières à courant lent.

Cet habitat se développe sur des sols toujours humides et assez riches en minéraux.



Dynamique évolutive

La magnocariçaie s'insère dans une série dynamique d'atterrissement naturel progressif du milieu. En l'absence de facteur naturel de rajeunissement, elle est susceptible d'évoluer vers des formations boisées.



Mesures de gestion

Il est important de conserver le fonctionnement hydrologique naturel du cours d'eau afin de conserver les périodes de submersions hivernales.

Surface	1,4 ha
Couverture relative	0,4 %
Etat de conservation	Bon

Cortège floristique

Les *Carex* (ou Laïches) représentent l'espèce dominante de cet habitat. Il peut être accompagné de la Salicaire (*Lythrum salicaria*), du Chanvre d'eau (*Lycopus europaeus*) et de la Lysimaque (*Lysimachia vulgaris*).



Valeur biologique

Bien que possédant un cortège d'espèces végétales assez uniforme, la magnocariçaie est susceptible d'abriter des plantes rares ou en régression. C'est également le biotope de reproduction ou de nourrissage d'espèces animales liées à des eaux peu profondes (rallidés, fauvettes aquatiques, amphibiens, invertébrés).

Elle joue un rôle tampon important de filtre et contribue à la réduction de l'eutrophisation en piégeant les nutriments lors des périodes de submersion.

Code Corine Biotope
53.11

Code Natura 2000

Code EUNIS
D5.11

Roselières à *Phragmites australis*



Description et environnement stationnel

Cette végétation est composée de hauts héliophytes à rhizome, émettant chaque année des tiges verticales qui meurent en hiver tout en subsistant sèches jusqu'à la saison de végétation suivante. Cette végétation se développe sous forme de colonies très denses et monopolistes, parfois enrichies par d'autres héliophytes.

Ces communautés sont rares et limitées en Loire moyenne. Elles sont exondées une partie de l'année.



Dynamique évolutive

La dynamique est surtout dépendante du régime d'inondation et exondation qui va déterminer les successions végétales.

En cas de modification hydrologique par exhaussement du substrat, enfoncement de la nappe, endiguement etc., parfois causée par la roselière elle-même, ces milieux sont susceptibles d'être colonisés par des fourrés (saules arbustifs...) et de se boiser (évolution vers la ripisylve).

Mesures de gestion

Cet habitat est rare sur la Loire en raison des fortes variations des lignes d'eau et du substrat drainant. Afin de préserver cet habitat, un entretien peut être nécessaire : la fauche ou le pâturage, de manière occasionnelle, pour éviter la colonisation par des arbustes, et la coupe d'arbres déjà installés.

Cortège floristique

Cet habitat est dominé par une espèce le Roseau commun (*Phragmites australis*).

On peut y trouver fréquemment la Stellaire aquatique (*Myosoton aquaticum*), la Morelle douce-amère (*Solanum dulcamara*) et, en cas d'assèchement, le Liseron des haie (*Calystegia sepium*).



Valeur biologique

Malgré la faible diversité floristique qui les caractérisent, les roselières abritent une faune variée, notamment des oiseaux, nicheurs et migrateurs. On y trouve aussi le Rat des moissons.

Les roselières stabilisent les berges et elles contribuent à l'épuration de l'eau en fixant certains polluants.



Surface	1,9 ha
Couverture relative	0,5 %
Etat de conservation	Moyen



Code Corine Biotope
53.16

Code Natura 2000

Code EUNIS
C3.23

Phalaridaie



Description et environnement stationnel

La phalaridaie est un habitat rencontré principalement le long des berges du chenal principal ou des bras secondaires, sur des substrats assez grossiers (sable et limon). Elle entre en contact avec les communautés des grèves humides, les mégaphorbiaies et les ourlets riverains, et s'observe également comme composante de la strate herbacée de la forêt de bois tendres. Elle occupe fréquemment la bordure des phragmitaies.



Dynamique évolutive

Très tolérant aux fluctuations de la nappe, l'habitat peut se maintenir tel quel pendant de longues années si la végétation est bien développée. L'évolution naturelle doit conduire cet habitat vers une lente colonisation par les saules.

Mesures de gestion

Sa conservation se fait par le maintien du caractère naturel du cours d'eau. Aucune mesure de gestion particulière n'est nécessaire. Dans certains cas, on peut être amené, de manière occasionnelle, à faucher ou à faire pâturer le site pour empêcher l'installation de la végétation arbustive.

Surface	3,8 ha
Couverture relative	1,1
Etat de conservation	Bon

Cortège floristique

L'espèce dominante est la Baldingère (*Phalaris arundinacea*). Les autres espèces rencontrées peuvent être l'Iris faux-acore (*Iris pseudacorus*), la Salicaire commune (*Lythrum salicaria*), la Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*)... Le Liseron des haie (*Calytegia sepium*) peut se développer fortement dans les secteurs les plus secs.

Valeur biologique

La phalaridaie est moins attractive pour l'avifaune que la phragmitaie, composée de plantes plus robustes. Elle est le support d'insectes, notamment libellules, coléoptères et papillons.



Code Corine Biotope
37.71

Code Natura 2000
6430

Code EUNIS
E3.61

Mégaphorbiaie et ourlet riverain



Description et environnement stationnel

Cet habitat se situe à l'écart du chenal principal, dans des dépressions, à proximité des bras morts. On y trouve différents groupements végétaux du *Convolvulion sepium*, notamment le *Thalictro-Filipendulion ulmariae*. Cette végétation à hautes herbes, dense et luxuriante, est située dans des zones soumises aux crues ou à des immersions temporaires (lisières forestières fraîches) conférant au sol une fraîcheur permanente, et une forte teneur en éléments nutritifs.



Dynamique évolutive

Ce groupement participe de la dynamique de la forêt riveraine.

Les mégaphorbiaies et les ourlets évoluent naturellement vers le boisement avec l'implantation d'arbustes (Sureau noir et divers saules arbustifs). Les arbres s'installent ensuite avec, dans les situations les plus sèches, les essences de la fruticée (Prunellier, Aubépine monogyne etc.).

Mesures de gestion

Les mégaphorbiaies riveraines sont entretenues par la dynamique du fleuve ; il est donc nécessaire de conserver cette dynamique. Afin d'éviter la banalisation de ces milieux, des interventions sur les espèces exogènes peuvent s'avérer nécessaires.

En conditions naturelles, le maintien de cet habitat se fait par l'action périodique des crues qui rajeunissent la végétation.

Surface	2,6 ha
Couverture relative	0,8 %
Etat de conservation	Moyen

Cortège floristique

La flore est généralement peu diversifiée au sein même de l'habitat mais ce dernier peut avoir des faciès variés en fonction du niveau topographique et de l'éclaircissement.

La présence de lianes telles que le Liseron des haies (*Calystegia sepium*), la Clématite vigne-blanche (*Clematis vitalba*) ou le Houblon (*Humulus lupulus*) sont typiques de ces habitats.

La présence de l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*) témoigne de la richesse en azote du sol.

Le Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*), la Cucubale à baies (*Cucubalus baccifer*), l'Épiaire des marais (*Stachys palustris*) etc. sont caractéristiques des mégaphorbiaies riveraines.

Valeur biologique

Ces communautés font partie de la mosaïque des milieux ligériens. Ces habitats sont des écotones favorables à de nombreuses espèces.

De plus, ils présentent une floraison importante de juin à septembre et accueillent donc de nombreux insectes pollinisateurs.



Code Corine Biotope
38.21

Code Natura 2000

Code EUNIS
E2.21

Prairies mésophiles et mésoxérophiles



Description et environnement stationnel

Plusieurs habitats herbacés dominés par des poacées, de composition floristique assez proche, forment des mosaïques. Le type de prairie le plus répandu est certainement la prairie à chiendent, dont l'espèce dominante, un chiendent hybride (*Elytrigia campestris x repens*), apporte au paysage une couleur vert glauque caractéristique. Cet habitat, riche en espèces végétales, présente un couvert herbacé relativement homogène, stratifié et à floraison étalée dans l'année. L'ensemble est également riche en apiacées (ombellifères). Un autre type très commun de prairie est dominé par l'Avoine élevée (*Arrhenatherum elatius*).



Dynamique évolutive

L'absence d'intervention conduit ce groupement vers des fourrés arbustifs comportant le Prunellier, l'Aubépine monogyne, l'Eglantier...



Salsifis des prés
Tragopogon pratensis



Sauge des prés
Salvia pratensis

Mesures de gestion

Pour conserver cet habitat, il est nécessaire d'effectuer une fauche, tardive si possible (septembre), afin de préserver le cortège floristique et faunistique.

Surface	8,4 ha
Couverture relative	2,4 %
Etat de conservation	Moyen

Cortège floristique

Les espèces dominantes sont des poacées : l'Avoine élevée (*Arrhenatherum elatius*), des chiendents (*Elytrigia repens*, *Elytrigia campestris*), le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), le Pâturin des prés (*Poa pratensis*). D'autres espèces sont caractéristiques : le Salsifis des prés (*Tragopogon pratensis*), le Géranium découpé (*Geranium dissectum*), la Tanaisie commune (*Tanacetum vulgare*) etc.

Valeur biologique

Ces prairies occupent un spectre écologique large. En situation bien exposée, cet habitat, peut abriter des espèces prairiales, végétales ou animales, menacées par les transformations de l'agriculture (reptiles, papillons, coléoptères, orthoptères...).



Lézard vert
Lacerta bilineata

Code Corine Biotope
87.1

Code Natura 2000

Cortège Eunis

Friche herbacée héliophile



Description et environnement stationnel

Cet habitat regroupe plusieurs communautés pionnières appartenant à des groupements divers comme l'*Onopordion acanthii*, dominé par de grands chardons et le *Daucus carotae-Mellotia albi* qui se présente sous forme de friches ouvertes sèches, avec de nombreuses espèces dressées surmontant une strate basse plus ou moins dense.

Ces groupements sont implantés sur des substrats souvent sableux à graveleux, ce qui engendre des conditions mésoxérophiles à xérophiles favorisant les espèces résistantes à la sécheresse.



Tanaisie commune et Achillée millefeuille

Dynamique évolutive

Cet habitat est transitoire. Sans intervention, il peut y avoir un reboisement rapide, notamment par le Prunellier, le Robinier et l'Orme.

Mesures de gestion

Une intervention régulière (fauche avec exportation) conduit vers une prairie mésophile à *Arrhenatherum elatius*.

Un pâturage ou une fauche irrégulière avec exportation de la matière végétale pourrait être une solution au maintien de cet habitat.

Surface	6,8 ha
Couverture relative	1,9 %
Etat de conservation	Assez bon

Cortège floristique

Le cortège floristique est varié avec l'Alysson blanc (*Berteroa incana*), la Carotte sauvage (*Daucus carota*), l'Armoise commune (*Artemisia vulgaris*), la Tanaisie commune (*Tanacetum vulgare*), la Linaire vulgaire (*Linaria vulgaris*), l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), le Cirse commun (*Cirsium vulgare*), la Vesce à épis (*Vicia cracca*), la Saponaire officinale (*Saponaria officinalis*), l'Onoporde acanthe (*Onopordum acanthium*)...



Flambé sur Vipérine commune

Valeur biologique

Cet habitat riche en espèces est favorable à de nombreux insectes appartenant principalement à la classe des lépidoptères, hyménoptères, coléoptères et orthoptères.



Mante religieuse

Code Corine Biotope
34.342

Code Natura 2000
6120

Code EUNIS
E1.28

Pelouse à *Festuca longifolia* et autres communautés xérophiles



Description et environnement stationnel

Ces pelouses, très riches en espèces, sont de structures complexes, souvent en mosaïques. On les rencontre dans des secteurs assez rarement inondés, tout au plus quelques jours par an, sur les sables alluviaux semi-fixés. En conditions thermophiles, héliophiles et xérophiles, sur des sables grossiers et des graviers se trouvent les pelouses à *Sedum* dominants. La pelouse post-pionnière à *Festuca longifolia* est constituée d'une végétation plus fermée, dominée par des poacées. Les lichens y sont abondants.



Dynamique évolutive

Ces pelouses évoluent assez lentement. L'activité de la faune fouisseuse, notamment des lapins, joue un rôle important dans la stabilité de ces milieux. En leur absence, les pelouses sont progressivement envahies par les ligneux (Prunellier, Eglantier, Chêne pédonculé...).

Mesures de gestion

La conservation passe par le maintien d'une population d'animaux fouisseurs. L'arrêt de la progression des ligneux par le pâturage ou le débroussaillage avec exportation des rémanents peut être nécessaire pour maintenir le milieu ouvert.

Surface	0,4 ha
Couverture relative	0,1 %
Etat de conservation	Médiocre

Cortège floristique

Les poacées dominent avec la Fléole de Boehmer (*Phleum phleoides*) et la Fétuque à longue feuille (*Festuca longifolia*). Parmi les autres espèces typiques, on trouve l'Orpin réfléchi (*Sedum rupestre*), la Saxifrage granulée (*Saxifraga granulata*), l'Armérie faux-plantain (*Armeria arenaria*), le Carex précoce (*Carex praecox*), l'Armoise champêtre (*Artemisia campestris*) etc.

Valeur biologique

Ces pelouses abritent de nombreuses espèces patrimoniales spécifiques aux milieux très secs comme le Carex de la Loire (*Carex ligericus*). La Couleuvre vipérine (*Natrix maura*) et le Lézard des souches (*Lacerta agilis*) apprécient ces milieux qui se réchauffent rapidement. Quelques champignons sont inféodés à ces substrats secs (*Psilocybe montana*).



Code Corine Biotope
31.81

Code Natura 2000

Code EUNIS
F1.31

Fruticée



Description et environnement stationnel

Ces communautés frutescentes mésophiles sont souvent luxuriantes. Sous forme de taillis buissonnants mêlés de lianes, ce groupement présente une strate herbacée de densité irrégulière.

La formation de fruticées est d'origines diverses : abandon du pastoralisme dans les prairies, coupe à blanc d'une parcelle forestière, dégradation anthropique des pelouses...

Située dans le lit majeur, cette végétation est un précurseur à la colonisation par la forêt de bois dur.



Aubépine monogyne

Dynamique évolutive

Ce groupement succède généralement aux communautés pionnières herbacées ou aux hautes friches nitrophiles. Il peut également s'installer en lisière des bois dégradés.

Sans intervention la fruticée évolue vers une chênaie-ormnaie-frênaie.



Robert-le-Diable



Chardonneret élégant

Mesures de gestion

Cet habitat très commun est en expansion. Il ne nécessite pas de gestion conservatoire. Il peut être nécessaire de le limiter s'il colonise des milieux herbacés remarquables limitrophes.

Surface	2,7 ha
Couverture relative	0,8 %
Etat de conservation	Bon

Cortège floristique

Les fruticées sont dominées par des espèces arbustives, souvent épineuses, telles que le Prunellier (*Prunus spinosa*), l'Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*), L'Eglantier (*Rosa canina*), parfois le Rosier rouillé (*Rosa rubiginosa*)...

Valeur biologique

Cet habitat constitue un refuge important pour l'avifaune et de nombreuses espèces d'insectes.



Petit Paon de nuit



Hypolaïs poliflotte

Code Corine Biotope
44.121

Code Natura 2000

Code EUNIS
G1.112

Saulaies buissonnantes



Description et environnement stationnel

Ces groupements buissonneux s'installent sur des bancs d'alluvions et sur la partie basse des berges directement soumise à l'action des crues.

Cet habitat constitue la formation végétale pionnière des ligneux et se présente sous forme de fourrés de saules, en taches denses, avec une strate herbacée assez recouvrante et composée principalement de plantes pionnières.



Dynamique évolutive

Cet habitat appartient à une série dynamique d'habitats liés à la dynamique fluviale. Les variations naturelles d'écoulement du cours d'eau constituent le principal facteur d'évolution du milieu. Elles influencent directement la végétation ainsi que la composition du substrat. Lorsque les perturbations sont régulières, le remaniement constant du sol des berges empêche l'évolution vers la saulaie arborescente. En l'absence de perturbations, la saulaie arbustive aura tendance à évoluer vers des stades arborés.

Mesures de gestion

Afin de protéger cet habitat, il est nécessaire d'éviter tout aménagement du cours d'eau et de ces abords pour conserver la dynamique du fleuve et de ses régimes de crues.

Surface	2,7 ha
Couverture relative	0,8 %
Etat de conservation	Bon

Cortège floristique

Le cortège floristique est dominé par les saules. La flore herbacée est variable et assez pauvre. On retrouve principalement des espèces de la phalaridaie ou de la mégaphorbiaie.

Valeur biologique

Cet habitat joue un rôle écologique important vis-à-vis du cours d'eau :

- il contribue à l'ancrage des rives et des îlots grâce à l'enracinement dense des arbustes,
- il contribue à l'épuration de l'eau grâce à la filtration assurée par les arbustes.

Cet habitat est très intéressant pour la faune. Il joue le rôle de lisière entre la végétation herbacée du bord immédiat du cours d'eau et celle, arborée, de la forêt riveraine. Les lisières constituent en effet un abri et une source de nourriture pour des espèces très variées.

La présence des saules est également très favorable à la faune : ce sont les plantes hôtes de plusieurs papillons et ils constituent la base de l'alimentation du Castor.



Bruant des roseaux

Code Corine Biotope
44.13 et 44.61

Code Natura 2000
91E0-1

Code EUNIS
G1.1

Habitat d'intérêt européen
prioritaire
Déterminant ZNIEFF

Saulaie-peupleraie et forêt intermédiaire



Description et environnement stationnel

Ces formations arborescentes sont situées à l'interface entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Implantées sur des matériaux alluviaux grossiers (sables, graviers, limons), ces communautés dominées par le Saule blanc (*Salix alba*) et le Peuplier noir (*Populus nigra*), aiment les sols riches. Inondées pendant l'hiver, ces espèces sont héliophiles, et régressent rapidement lorsque la concurrence devient forte.

La dominance du Saule blanc indique une zone inondée jusqu'à plusieurs mois par an, tandis que Peuplier noir croît dans des stations relativement moins humides.



Dynamique évolutive

La forêt de bois tendre à Saule blanc et Peuplier noir succède à la saulaie arbustive. Cet habitat est relativement stable dans sa forme basse lorsqu'il est régulièrement perturbé par les crues.

L'exhaussement favorise l'installation de l'Erable négundo et d'essences de bois durs comme les frênes. Le développement de ces espèces conduit vers la forêt intermédiaire de bois tendres colonisée par les bois durs.

Mesures de gestion

Le maintien du fonctionnement naturel de l'hydrosystème est indispensable à la conservation de cet habitat. Tout aménagement lourd dans le lit de la Loire est à proscrire.

Il faut dans la mesure du possible contrôler l'envahissement de l'habitat par des espèces exogènes afin d'éviter sa banalisation.

Surface	27,4 ha
Couverture relative	7,7 %
Etat de conservation	Bon

Cortège floristique

La strate arborescente peut être composée, en plus du Saule blanc et du Peuplier noir, de l'Erable négundo.

La strate arbustive est occupée par le Sureau noir, le Nerprun purgatif, le Troène d'Europe...

En couverture herbacée, on trouve l'Eplaire des marais (*Stachys palustris*), le Chanvre d'eau (*Lycopus europaeus*), la Morelle douce-amère (*Solanum dulcamara*) etc.

Valeur biologique

Cet habitat, qui a fortement régressé en France et en Europe, présente un fort intérêt patrimonial. En plus d'être adapté à des conditions de substrats divers et aux inondations, il présente un intérêt pour les insectes (coléoptères) et les champignons comme *Lactarius controversus*, vivant en symbiose avec les peupliers. C'est aussi l'habitat du Castor d'Europe et de nombreux oiseaux. Les racines immergées servent d'abri pour les insectes aquatiques et les poissons.



Terrier-hutte de Castor d'Europe

Code Corine Biotope

Aulnaie-frênaie

Code Natura 2000
91E0-1

Code EUNIS
G1.21

Habitat d'intérêt européen
Prioritaire
Déterminant ZNIEFF



Description et environnement stationnel

La ripisylve que forme cet habitat est généralement de faible largeur car très dépendante de la proximité du cours d'eau. Installé sur des sols riches en humus, cet habitat est périodiquement inondé par les crues annuelles, mais bien drainé et aéré pendant les basses eaux.



Dynamique évolutive

De manière générale l'aulnaie-frênaie est une formation stable et mature.



Mesures de gestion

Cette formation est sensible aux travaux effectués sur le cours d'eau. Les travaux hydrauliques modifiant le régime des inondations peuvent entraîner ou accélérer l'évolution vers une forêt à bois durs. Il est important de préserver le cours d'eau et sa dynamique.

Surface	4,4 ha
Couverture relative	1,3 %
Etat de conservation	Bon

Cortège floristique

La strate arborescente est largement dominée par l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), toujours très près de l'eau, auquel s'associent les Frênes (*Fraxinus excelsior* et *Fraxinus angustifolia*) sur la berge.

La strate arbustive héberge les Saules, l'Aubépine (*Crataegus monogyna*), le Fusain (*Euonymus europaeus*)...

Le tapis herbacé est constitué par un recouvrement continu d'espèces de la phalaridaie et de la roselière auxquelles s'ajoutent souvent des grandes Laïches (*Carex* sp.).

Valeur biologique et écologique

Cette ripisylve s'intègre dans un complexe d'habitats variés offrant de multiples niches écologiques aux espèces végétales et animales (mollusques, oiseaux, mammifères).

Elle joue un rôle fondamental dans la fixation des berges et l'épuration de l'eau.



Tarin des Aulnes

Code Corine Biotope
44.41

Code Natura 2000
91F0-3

Code EUNIS
G1.22

Habitat d'intérêt européen
Déterminant ZNIEFF

Chênaie-Ormaie-Frênaie



Description et environnement stationnel

Cet habitat est installé dans le lit inondable du fleuve. Il est en retrait par rapport à la forêt de bois tendre (saulaie et saulaie-peupleraie). La chênaie-ormnaie-frênaie se situe essentiellement sur des terrasses élevées aux sols riches rarement inondés, mais l'alimentation hydrique est bonne en toute saison grâce à la présence de la nappe peu profonde. Les variations micro-topographiques induisent des niveaux hydriques très différents et contribuent donc à une grande hétérogénéité de la structure et de la composition du peuplement.



Dynamique évolutive

Ce type de forêt correspond au plus haut degrés de maturation des forêts riveraines. Cependant un assèchement du milieu peut entraîner une transformation progressive vers une chênaie-ormnaie-charmaie. L'incision du lit de la Loire a provoqué l'abaissement de la nappe alluviale ce qui ne permet plus aux racines des arbres de rester en contact avec la nappe alluviale, provoquant un stress hydrique en période de sécheresse.

Mesures de gestion

La sauvegarde de ces habitats passe par le maintien de la dynamique alluviale et par l'arrêt de l'enfoncement du lit de la Loire. La non-intervention est la règle mais il convient de freiner si nécessaire le développement d'espèces exotiques envahissantes comme le Robinier, l'Érable negundo... qui appauvrissent l'habitat. Le suivi à long terme de la dynamique spontanée doit se poursuivre.

Surface	28,5 ha
Couverture relative	8,1 %
Etat de conservation	Assez bon



Pic épeiche

Cortège floristique

Les conditions écologiques particulières (humidité, richesse trophique élevée) contribuent à une forte biodiversité.

La strate arborescente est dominée par le Chêne pédonculé (*Quercus robur*), l'Orme champêtre (*Ulmus minor*), l'Orme lisse (*Ulmus laevis*) et le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*). Le Peuplier noir (*Populus nigra*) peut être encore présent, avec des arbres âgés.

Le Perce-neige (*Galanthus nivalis*) forme de vastes tapis en sous-bois dès la fin de l'hiver.



Perce-neige

Valeur biologique

Ces milieux, de plus en plus rares, offrent de nombreuses niches écologiques pour l'avifaune. La naturalité du site permet le développement de nombreux champignons et l'installation d'insectes saproxylofages.



Lucane carab-volant